

Définition du domaine d'examen

FRA-3034-1

Français langue d'enseignement

**Compréhension en lecture
et en écoute**

Mise à jour avril 2005

Québec 

Définition du domaine d'examen

FRA-3034-1

Français langue d'enseignement

**Compréhension en lecture
et en écoute**

Mise à jour avril 2005

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction de la formation générale
des adultes

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005 – 05-00034

ISBN 2-550-44265-2

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2005

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
1 Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
2 Compréhension en lecture et en écoute	3
2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	3
2.1.1 Notions	3
2.1.2 Habiletés	5
2.2 Tableau de pondération	6
2.3 Comportements observables	7
3 Justification des contenus et de la pondération	9
4 Spécifications de l'épreuve	10
4.1 Type d'épreuve	10
4.2 Déroulement de l'épreuve	11
4.3 Note de passage	11
4.4 Conditions particulières	11

PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée pour les besoins de l'évaluation sommative. Elle sert à faire connaître les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études de français, plus particulièrement ceux du cours FRA-3034-1, qui seront l'objet d'une évaluation sommative. Elle est fondée sur le programme et permet d'en faire ressortir les grandes orientations et les principes sur lesquels doit reposer l'évaluation des apprentissages visés, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. En outre, elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

La définition du domaine d'examen est essentielle à la préparation d'épreuves valides d'une version à une autre, d'une commission scolaire à une autre ou, encore, d'une année à une autre. Elle permet de préciser les éléments évalués pour chacune des habiletés retenues aux fins d'évaluation sommative.

Elle constitue la première étape dans l'élaboration d'un instrument de mesure pour l'évaluation sommative. Les étapes subséquentes se déroulent suivant le partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

1 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations

L'objectif du programme est de rendre l'adulte habile à lire et à rédiger divers textes, à écouter et à formuler oralement divers messages, qui pourront répondre à ses besoins de communication.

Le programme a pour objet d'amener l'adulte à exprimer sa perception des valeurs véhiculées dans les textes et les messages.

Le programme a pour objet le développement d'habiletés langagières dont l'acquisition progressive se fait en spirale : les objectifs intermédiaires se répètent d'un cours à l'autre autant en ce qui a trait à la compréhension que pour ce qui est de la production. De plus, les indicateurs de l'habileté sont nuancés et deviennent plus nombreux en même temps que les éléments d'apprentissage présentent des particularités et un élargissement en fonction du caractère distinctif de chaque dominante et du contenu qui augmente d'un cours à l'autre.

Le programme a pour objet de favoriser l'exploitation des ressources de la langue pour permettre à l'adulte d'acquérir et de développer l'habileté à comprendre le sens des textes et des messages qui lui sont proposés.

Dans le programme, on souhaite amener l'adulte à utiliser également les ressources de la langue pour développer son habileté à s'exprimer oralement ou par écrit.

Conséquences

Au moment de l'évaluation, on se servira des situations tirées de la vie courante pour vérifier les habiletés à lire des textes et à écouter des messages significatifs.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à établir des liens entre ses propres valeurs et celles qui sont véhiculées dans les textes et les messages.

Étant donné la récurrence des contenus d'apprentissage du programme, dans l'épreuve relative au présent cours, on pourra tenir compte des exigences des cours précédents et des connaissances acquises antérieurement.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera dans quelle mesure l'adulte est capable d'exploiter les ressources de la langue pour comprendre et analyser le sens des textes et des messages qui lui sont proposés.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à utiliser les ressources de la langue dans la formulation de ses réponses.

2 COMPRÉHENSION EN LECTURE ET EN ÉCOUTE

2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectifs terminaux Lire des textes à dominante incitative liés à la publicité.

Écouter un message à dominante incitative lié à la publicité.

2.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - intention de l'émetteur ou de l'émettrice
 - caractéristiques de l'émetteur ou de l'émettrice (personne, organisme, entreprise, etc.)
 - caractéristiques du destinataire (groupe cible)
- **Sujet**
- **Éléments du message publicitaire**
 - éléments d'information
 - ressources visuelles
 - images
 - couleurs
- **Stratégies publicitaires**
 - appel aux sentiments
 - appel au rationnel
 - appel aux valeurs
 - appel à la nouveauté
 - appel à la majorité
 - autres
- **Stéréotypie et préjugés**
- **Thèmes**
- **Valeurs**

Organisation du discours

- **Éléments de cohérence**
 - répétitions
 - découpage en séquences
 - ressources sonores et visuelles
 - indices chronologiques, marqueurs de relation, etc.

Langue

- **Style**
 - figures de style et procédés psycholinguistiques incitatifs
 - image
 - euphémisme, hyperbole
 - répétition persuasive
 - slogan et cliché
 - élément d'humour, caricature
 - calembour, jeu de mots
 - autres
- **Mots, expressions ou phrases**
 - sens selon le contexte
 - à valeur méliorative
 - néologisme
 - régionalisme
 - proverbe
- **Orthographe grammaticale et éléments syntaxiques**
 - accord des mots
 - emploi de pronoms particuliers selon leurs référents
 - signes de ponctuation
- **Éléments prosodiques et sonores**
 - pause et ton
 - débit, volume, timbre et nuances
 - indicatif musical, fond sonore et voix hors champ
- **Règles de la langue**
 - règles lexicales
 - règles grammaticales
 - règles syntaxiques

2.1.2 Habiletés

- **Comprendre**

Capacité à dégager les composantes des messages publicitaires et à saisir le sens donné aux textes ou au message par le style, le vocabulaire, l'orthographe grammaticale, la syntaxe, les éléments prosodiques et sonores.

- **Appliquer**

Capacité à respecter les règles de la langue.

- **Analyser**

Capacité à faire ressortir les thèmes et les stéréotypes présents dans le discours et à montrer les liens, d'une part, entre les idées exprimées et, d'autre part, entre les ressources visuelles ou sonores et le message publicitaire.

- **Évaluer**

Capacité à apprécier les valeurs mises en évidence dans les messages publicitaires.

2.2 Tableau de pondération

COMPRÉHENSION EN LECTURE ET EN ÉCOUTE

Notions Habilités	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Comprendre 65 %	En lecture et en écoute : · Situation de communication et sujet 12 % · Éléments du message publicitaire 20 % · Stratégies publicitaires 12 % (1)* 44 %		En lecture et en écoute : · Style 9 % En lecture : · Mots, expressions ou phrases 6 % · Orthographe grammaticale et éléments syntaxiques 3 % En écoute : · Éléments prosodiques et sonores 3 % (5) 21 %
Analyser 22 %	En lecture et en écoute : · Thèmes 10 % En lecture: · Stéréotypie et préjugés 4 % (2) 14 %	En lecture : · Éléments de cohérence 8 % (4) 8 %	
Évaluer 8 %	En lecture : · Valeurs 8 % (3) 8 %		
Appliquer 5 %	En lecture et en écoute : · Règles de la langue 5 % (6) 5 %		

* Les numéros (1) à (6) correspondent aux numéros des dimensions.

2.3 Comportements observables

Dimension 1 : Comprendre (44 %)

- 3 % Dégager l'intention de l'émetteur ou de l'émettrice et préciser le sujet du **texte**.
- 3 % En se référant aux informations données dans un **texte**, dégager une ou deux caractéristiques de l'émetteur ou de l'émettrice **ou** une ou deux caractéristiques des destinataires potentiels.
- 12 % En se référant à deux **textes**, dégager ou présenter dans ses mots, pour chacun des textes, deux éléments d'information.
- 2 % Annoter un ou deux **textes** de façon à dégager, de chacun, une stratégie publicitaire employée par l'auteur ou l'auteure.
- 6 % En se référant à deux **textes**, illustrer deux stratégies publicitaires données employées par l'auteur ou l'auteure pour atteindre son public.
ou
En se référant à un **texte**, illustrer une stratégie publicitaire donnée employée par l'auteur ou l'auteure pour atteindre son public **et**, en se référant à un deuxième **texte**, indiquer l'effet que pourrait produire ce texte sur un individu, un groupe particulier d'individus ou la société en général.
- 8 % En se référant au **message**, dégager ou présenter dans ses mots deux éléments d'information.
- 3 % En se référant aux informations données dans le **message**, dégager une ou deux caractéristiques de l'émetteur ou de l'émettrice **ou** une ou deux caractéristiques des destinataires potentiels.
- 3 % Dégager l'intention de l'émetteur ou de l'émettrice et préciser le sujet du **message**.
- 4 % En se référant au **message** et à l'aide d'une liste donnée de stratégies publicitaires, illustrer une des stratégies employées par l'auteur ou l'auteure pour atteindre son public.
ou
Indiquer l'effet que pourrait produire le **message** entendu sur un individu, un groupe particulier d'individus ou la société en général.

Dimension 2 : Analyser (14 %)

- 2 % Annoter un **texte** de façon à faire ressortir un thème important.
- 4 % En se référant à un **texte**, faire ressortir un thème important.
- 4 % En se référant à un **texte**, montrer comment un stéréotype ou un préjugé est véhiculé par

l'auteur ou l'auteure.

- 4 % En se référant au **message**, faire ressortir un thème important.

Dimension 3 : Évaluer (8 %)

- 8 % En se référant à deux **textes**, dire, pour chacun d'eux, ce que l'on pense d'une des valeurs qui y sont mises en évidence en les comparant à ses valeurs personnelles.

Dimension 4 : Analyser (8 %)

- 4 % En se référant à un **texte**, montrer le lien qui existe entre une ressource visuelle (image ou couleur) et l'information transmise par le texte.

- 4 % En se référant à un **texte**, montrer comment un élément de cohérence donné marque l'ordre et la progression des idées entre deux phrases, deux paragraphes ou deux parties du texte.

Dimension 5 : Comprendre (21 %)

- 6 % En se référant à deux **textes** et à l'aide d'une liste de termes précis, illustrer deux éléments du style.

- 6 % Donner, selon le contexte, le sens de deux mots, expressions ou phrases d'un **texte**, dont au moins un ou une correspond à un des éléments suivants :
- un mot ou une expression à valeur méliorative;
 - un néologisme ou un régionalisme;
 - un proverbe.

- 3 % À partir d'un extrait d'un **texte**, dire en quoi l'accord d'un mot ou d'un groupe de mots ou l'emploi d'un élément syntaxique contribue à mieux en faire saisir le sens.

- 3 % En se référant au **message** et à l'aide d'une liste de termes précis, illustrer un élément du style.

- 3 % En se référant au **message**, dire en quoi un élément prosodique ou sonore contribue à mieux en faire saisir le sens.

Dimension 6 : Appliquer (5 %)

- 5 % Respecter les règles de la langue déjà étudiées dans la formulation de ses réponses (énoncés ou phrases complètes).

3 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Les habiletés cognitives retenues relèvent de la taxonomie de Bloom¹.

En ce qui concerne le présent cours, les éléments liés à l'organisation du discours sont presque totalement absents en raison des caractéristiques des types de textes à l'étude et de leur nombre.

Comme c'est le cas pour d'autres cours, un comportement observable particulier permet d'évaluer l'utilisation d'une stratégie relative à l'annotation des textes lus dans le but soit de *comprendre* certains éléments liés au discours, soit d'*analyser* comment un thème est exploité. Un autre dans la dimension 1 a été élaboré dans le but de vérifier par l'extrapolation, l'habileté *comprendre*.

L'habileté *appliquer*, au troisième niveau dans la taxonomie de Bloom, n'a été retenue, en compréhension, que pour l'évaluation de la capacité de l'adulte à respecter les règles de la langue dans l'écriture de l'ensemble de ses réponses. Voilà pourquoi elle apparaît à la fin du tableau de pondération, et ce, pour l'ensemble de l'épreuve.

Le tableau ci-dessous indique la répartition des points pour chacun des volets de l'épreuve.

Répartition des points entre les volets *lecture* et *écoute*

Dimension	Lecture	Écoute
1	26	18
2	14	4
3	8	
4	4	
5	15	6
	67/67	28/28
6	5 points pour l'ensemble de l'épreuve	

On doit noter que les cinq points attribués à la dimension 6 n'ont pas été répartis entre les deux volets de l'épreuve, car ils concernent l'ensemble de l'épreuve. Cependant, ils ont été prélevés du total des points selon l'importance relative accordée à chacun des volets de l'épreuve

1. Si vous désirez obtenir plus d'information sur cette taxonomie, vous pouvez consulter le *Dictionnaire actuel de l'éducation* de Renald Legendre, pages 1316 à 1320.

4 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

Aux fins de l'évaluation sommative, une épreuve permettant de mesurer l'habileté de l'adulte à lire des textes et à écouter un message à dominante incitative est exigée.

4.1 Type d'épreuve

Deux ou trois textes à dominante incitative liés à la publicité, comptant de 600 à 800 mots au total, et un ou deux messages publicitaires, d'une durée totale de une à quatre minutes et enregistrés sur cassette audio, seront présentés à l'adulte.

En ce qui concerne le volet de la lecture, afin de faciliter l'évaluation de certains comportements observables, on présentera d'abord les publicités dans leur version originale, puis, d'une façon plus précise, on pourra récrire les textes ou certaines parties des textes tirés des différentes publicités choisies, d'une longueur de 600 à 800 mots au total.

En ce qui concerne le volet de l'écoute, on indiquera les consignes pour l'audition dans le *Cahier de l'élève* ainsi que dans l'enregistrement du message. Celui-ci pourra être entendu trois fois, cependant l'enregistrement doit être continu et prévoir un arrêt de cinq minutes entre les deux premières auditions et un autre de dix minutes entre les deux dernières.

L'atteinte des objectifs retenus pour le cours FRA-3034-1 sera mesurée à partir d'items (questions ou tâches) auxquels l'adulte devra répondre par écrit. Ces items peuvent être à réponse choisie ou à réponse construite.

Tous les comportements observables doivent faire l'objet d'un item dans chaque forme d'épreuve; cependant, certains peuvent nécessiter la rédaction de plus d'un item.

Pour l'évaluation de l'item relatif à l'annotation du texte, on fournira des précisions, dans le *Cahier de l'élève* ainsi que dans le *Guide d'administration et de correction*, afin d'en délimiter clairement les exigences.

En ce qui concerne l'évaluation du comportement observable relatif au respect des règles de la langue dans la formulation des réponses, on appliquera les critères suivants :

5 points	4 points	3 points	2 points	1 point	0 point
de 0 à 4 erreurs	5 ou 6 erreurs	7 ou 8 erreurs	9 erreurs	10 erreurs	11 erreurs et plus

4.2 Déroulement de l'épreuve

L'épreuve devra se dérouler à la fin du cours, en salle d'examen, et compter une seule séance.

Durée de l'épreuve : 3 heures

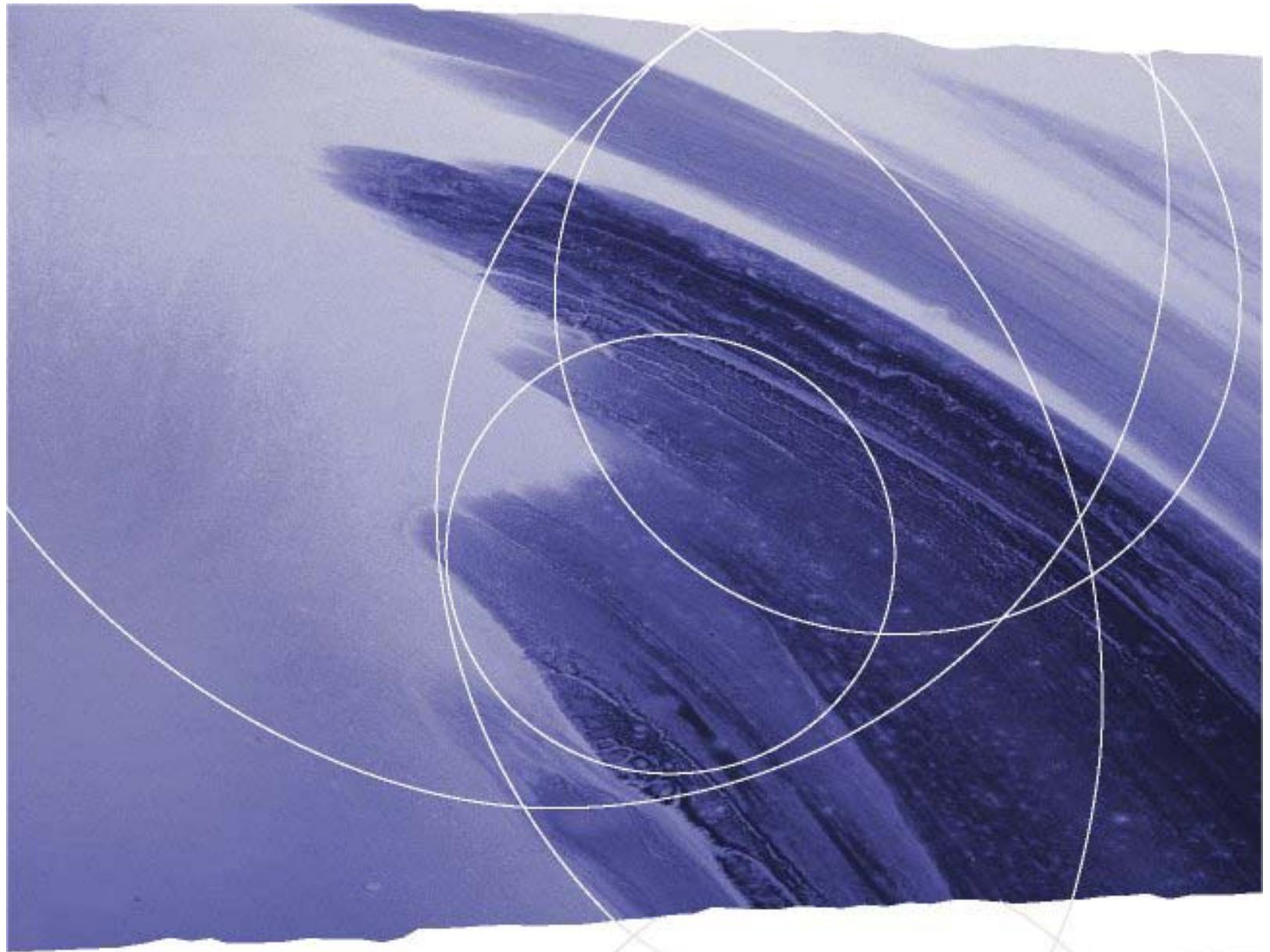
4.3 Note de passage

La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve.

4.4 Conditions particulières

L'usage d'un dictionnaire usuel de la langue française (Larousse, Robert, Multi), d'une grammaire et d'un ouvrage sur la conjugaison est permis. Il est à noter que toute grammaire publiée par une maison d'édition reconnue est autorisée, mais qu'on ne peut permettre l'utilisation d'une grammaire maison ou d'un ouvrage spécialisé comme *Info express*.

Aucun autre document ne peut être utilisé.



Éducation,
Loisir et Sport
Québec 

apprendre
tout au long de la vie

41-1097-MAJ